

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, suivez ce lien

La lettre d'information du Parc naturel régional du Mont-Ventoux #23

juillet 2026



Jacqueline BOUYAC, réélue à la présidence du Parc naturel régional du Mont-Ventoux

Réunis le 11 juin 2026 à Malemort-du-Comtat, [les élus du Comité syndical du Parc naturel régional du Mont-Ventoux](#) ont renouvelé leur confiance à Jacqueline Bouyac en la reconduisant à la présidence du Parc.

À cette occasion, les représentants des communes, des intercommunalités, de la Région Sud et du Département de Vaucluse ont également procédé à l'élection du [Bureau du Parc](#).

En amont de la réunion, les élus ont pu échanger avec l'équipe technique du Parc lors d'un temps de rencontre dédié. Chaque pôle a présenté ses missions et ses principales actions. Le [Guide des élus du Parc](#) leur a également été remis : un outil pratique destiné à mieux faire connaître les différents modes d'intervention du Parc auprès des communes.

Le Bureau du Parc, réuni ensuite à Saint-Pierre-de-Vassols, a désigné ses six vice-présidents à retrouver [ici](#).



Le rapport d'activité du Parc est disponible en ligne

108 pages pour découvrir en détail l'ensemble des actions menées par le Parc tout au long de l'année 2025 : préservation des patrimoines naturels et culturels, gestion des ressources naturelles, éducation à l'environnement et au territoire, agriculture durable, écotourisme, aménagement du territoire et coopération territoriale. Un panorama complet du travail des équipes du Parc au service de ses 37 communes et de ses habitants. [Téléchargement ICI](#)

Une 1^{ère} Réserve Naturelle Régionale en Ventoux !

La création de la Réserve naturelle régionale Ermitage-Escampeaux à Villes-sur-Auzon marque une étape majeure pour la préservation des milieux naturels remarquables entre Mont-Ventoux et Gorges de la Nesque. Cette première réserve naturelle régionale du Vaucluse vient renforcer la protection d'un patrimoine naturel d'exception au cœur du Parc du Ventoux. [...lire la suite.](#)

[Reportage France 3 Provence Alpes à consulter en replay.](#)





Le Ventoux a désormais sa Charte Forestière de Territoire !

Ce mardi 7 juillet 2026, le Parc naturel régional du Mont-Ventoux a rassemblé les acteurs forestiers pour signer officiellement sa première Charte Forestière de Territoire pour la période 2026-2035. Fruit de plus de deux années d'études, de diagnostic et de concertation, cette feuille de route collective vise à structurer, sur le long terme, la gestion des forêts du Ventoux et des Dentelles de Montmirail face à trois défis majeurs : l'adaptation au changement climatique, la prévention des incendies et la conciliation des usages. Élaborée de manière collégiale, la Charte Forestière fixe un cadre d'action partagé pour conjuguer gestion durable des forêts, valorisation de la ressource en bois, maintien du sylvopastoralisme, préservation de la biodiversité et de la qualité des paysages. .

[.. lire la suite](#)



Prévention des feux de forêt, le rôle actif du Parc du Mont-Ventoux

Grâce au dispositif renforcé de la Garde régionale forestière, le Parc mobilise de nouveau cet été 24 écocardes pour sillonner le territoire et aller à la rencontre des visiteurs. Leurs principaux objectifs : diffuser des messages de prévention sur le risque incendie et rappeler les bons comportements à adopter en milieu naturel. Ces jeunes saisonniers sont mobilisés jusqu'à mi-septembre grâce aux soutiens financiers renouvelés de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Département de Vaucluse. [... lire la suite](#)



Création d'une zone humide en partenariat avec la Fédération des chasseurs de Vaucluse à Savoillans

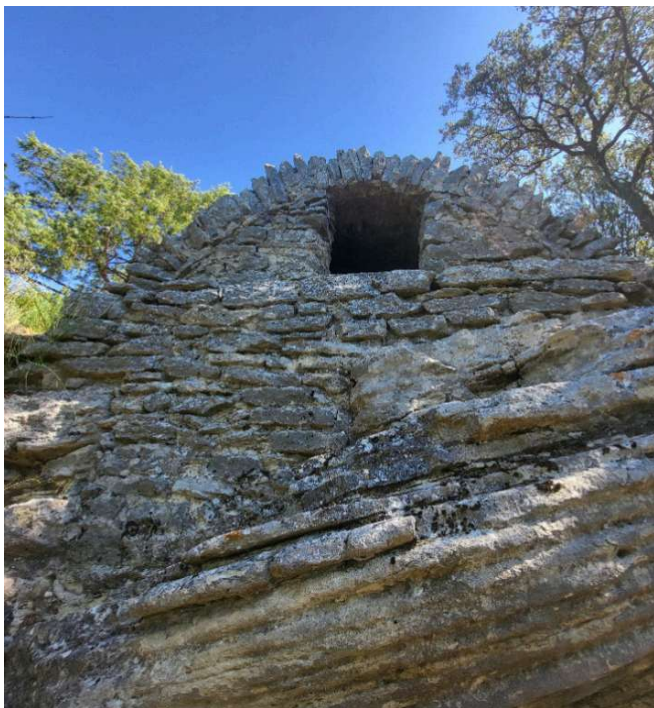
Les mares jouent un rôle essentiel en agissant comme de véritables oasis pour tout un cortège d'espèces, comme les amphibiens, libellules, oiseaux, chauves-souris ou encore la grande faune. Afin d'aider toute cette biodiversité, le Parc et la Fédération des chasseurs de Vaucluse se sont associés pour créer une mare sur un terrain dont le Parc est propriétaire à Savoillans. Cette réalisation a été rendue possible grâce au dispositif d'écocontribution de l'Office français de la biodiversité (OFB).

[...lire la suite](#)

Préserver les zones humides : élus et techniciens en formation

Le 2 juin à Mormoiron, une vingtaine d'élus et d'agents territoriaux ont pris part à une matinée technique consacrée à la préservation des mares. Organisée par le Parc, l'EPAGE Sud-Ouest Mont-Ventoux et le CEN PACA, cette rencontre a permis d'aborder les enjeux de conservation, de partager les retours d'expérience liés au projet de restauration du réseau de mares du Sud-Ouest Mont-Ventoux, d'évoquer l'intégration des zones humides dans les documents d'urbanisme, puis de clôturer la matinée par une visite de terrain.





Recensement participatif du petit patrimoine rural Déjà 400 fiches détaillées

Depuis quelques mois, les collecteurs de patrimoine arpentent nos communes. Plus de 400 petits patrimoines ont déjà été recensés et décrits : des jas, des fontaines, des croix, mais aussi des moulins à eau, des cabanons, des chapelles... et de très belles surprises !

Une 2ème session de formation pour la seconde moitié des communes du Parc sera organisée à l'automne. Contactez le Parc si vous êtes intéressé !

Photo : Citerne de Malemort, restaurée par l'association "Les Amis de Malemort".

RESMAB

Production de cerises du Ventoux : les abeilles sauvages à la rescousse !

Le Parc apporte son soutien à un groupe de huit producteurs locaux de cerises, réunis au sein du GIEE "Pollinisateurs cerisiers" et animé par la SCIC Abeille rousse. Leur démarche consiste à introduire des Osmies, des abeilles sauvages, dans leurs vergers pour améliorer la pollinisation des fleurs en complément des abeilles domestiques traditionnelles.

Au-delà du bénéfice économique direct, cette initiative encourage les agriculteurs à prendre soin des abeilles afin qu'elles s'installent durablement dans les vergers : entretien des haies et préservation des bandes fleuries et des zones humides, réduction ou adaptation des traitements phytosanitaires... autant de pratiques qui renforcent la biodiversité et la résilience des vergers face au changement climatique.

Le Parc finance ce projet à hauteur de 8 hectares de vergers équipés de nichoirs et colonies dans le cadre du [projet international RESMAB](#) dédié à l'adaptation des territoires face au changement climatique.





Projet Alimentaire Territorial Des cantines soutenues dans leur démarche qualité

Dans le cadre du projet "Ce que bien manger veut dire", le Parc accompagne 5 cantines scolaires du territoire pour faire évoluer leurs pratiques en matière de :

- réduction du gaspillage alimentaire,
- amélioration de la qualité des repas,
- formation et mobilisation des équipes.

Durant 18 mois, les communes de Bédoin, Mazan, Pernes-les-Fontaines, Saulz et Villes-sur-Auzon bénéficieront d'un appui sur mesure, assuré par FRAMHEIM, spécialiste reconnu de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Après une première phase de diagnostic, viendront les étapes de formation, mise en réseau, puis accompagnement des cantines selon leurs besoins.

Festival Ventoux Saveurs Top départ pour la 19^{ème} édition le 30 août prochain !

Du 30 août au 25 octobre, la 19^{ème} édition du Festival Ventoux Saveurs sera à nouveau l'occasion de célébrer les producteurs et les produits du terroir grâce aux nombreuses animations qui viendront ponctuer cette période automnale.

Les premiers temps-forts de ce début d'été

- Dimanche 30 août avec la **fête du raisin muscat AOP** à Malemort-du-Comtat.
- Dimanche 13 septembre avec la **fête gourmande de l'huile d'olive en Ventoux**.
- Dimanche le 27 septembre, la **3^{ème} journée Stéréorama** à partir de 12h au Château Pesquié à Mormoiron, la **fête des éleveurs** à Savoyllans et le **marché au miel** à Pernes-les-Fontaines.





Agir pour des Couverts d'Intérêt Faunistique et Floristique

Le 5 mai dernier s'est tenue une formation destinée aux agriculteurs engagés dans la MAEC "Couverts d'Intérêt Faunistique et Floristique" (CIFF). Les MAEC (Mesures agro-environnementales et Climatiques) sont des dispositifs qui accompagnent les agriculteurs dans la mise en place de pratiques favorables à l'environnement et à la biodiversité, en contrepartie d'un engagement pluriannuel. Cette journée, organisée à Valensole (04) en partenariat avec les Parcs naturels régionaux du Verdon et du Luberon ainsi que la Chambre d'Agriculture de Vaucluse, a réuni des agriculteurs des territoires du Ventoux, du Verdon et du Luberon.

Natura 2000 Acte 2 pour la Tête des Mines avec les lycéens de la Ricarde

Face à la prolifération des buis qui menace un secteur Natura 2000 à la flore remarquable, un projet de gestion a été mis en place en 2025 par le Parc naturel régional du Mont Ventoux, avec le lycée professionnel agricole La Ricarde de l'Isle-sur-la-Sorgue et l'ONF.

Tandis qu'une vingtaine de lycéens se sont exercés à la débroussailluse, deux agents du Parc se sont attelés à couper et broyer le buis. Ce chantier revêt de multiples intérêts : environnemental pour la préservation de la flore et la lutte contre le risque incendie, pédagogique pour la formation des élèves et pastoral en facilitant la conduite du troupeau présent.

L'opération s'est déroulée pendant 4 journées ce printemps et sera renouvelée l'année prochaine.



Cycle "Les pieds dans l'eau" Retour sur la conférence de Simon Porcher

En Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, face à la raréfaction de la ressource en eau dans certains territoires, liée notamment au changement climatique, comment changer de regard ? Quelles actions concrètes peut-on collectivement mettre en œuvre ? Ce sont les questions auxquelles les intervenants de la dernière conférence "Les pieds dans



l'eau", qui s'est déroulée le 27 mai à Vaison-la-Romaine, ont tenté de répondre.

[Découvrez ICI le replay de cette conférence](#) avec les interventions de Simon Porcher, professeur de Sciences de Gestion et Management à l'Université Paris Dauphine.



Le site Chemins des Parcs fête ses 10 ans !

À l'occasion d'une rencontre régionale organisée le 17 juin à Lamanon (Parc naturel régional des Alpilles), les neuf Parcs naturels régionaux de la Région Sud ont célébré les dix ans du [site internet Chemins des Parcs](#), plateforme dédiée à une randonnée respectueuse et éclairée. Lancée en juin 2016 par cinq Parcs pionniers. Cette aventure collective propose aujourd'hui plus de 510 itinéraires pour explorer autrement les paysages et patrimoines régionaux. [... lire la suite](#)

[L'événement en résumé vidéo ICI](#) - [Les interviews de participants à retrouver sur Bleu Tomate](#)

Les parutions du Parc

[Préserver les mares et la biodiversité locale](#)

Carnet de la Biodiversité
["Monts de Vaucluse"](#)

Carnet de la Biodiversité
["Arc comtadin"](#)

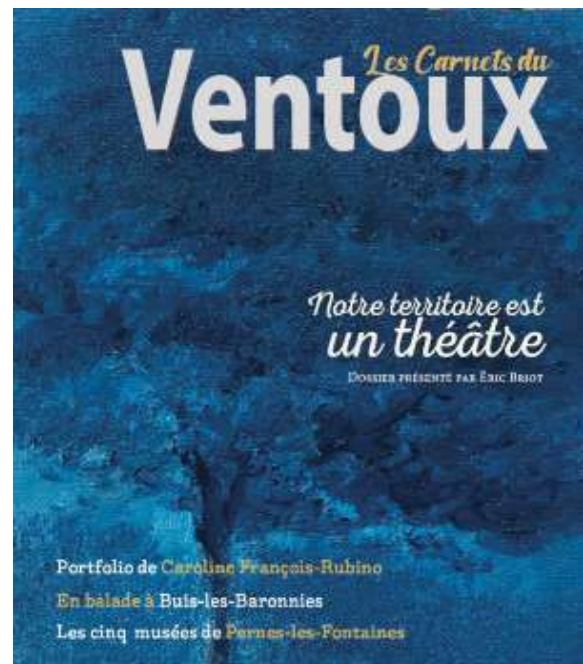


A découvrir



Ventoux magazine N° 69

5,90 € - www.ventoux-magazine.com



Les Carnets du Ventoux N° 124

15 € - www.editions-espritdeslieux.com/les-carnets-du-ventoux

Le Ventoux en fête cet été

Caromb
12 juillet

Le Barroux
14 juillet

Pernes-les-Fontaines
14 juillet



St-Christol-d'Albion
02 août



Sault
15 août



Malemort-du-Comtat
30 août



Vie institutionnelle du Parc

Comité de programmation du Groupe d'Action Locale Ventoux 2023-2027 :
Mardi 15 septembre 2026 - Villes-sur-Auzon

378, avenue Jean Jaurès
84200 CARPENTRAS

04 90 63 22 74
contact@parcduventoux.fr

www.parcduventoux.fr



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)